



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 8 décembre 2021

### **L'AREC en phase d'entrée au capital de la Société Agrivoltaïque Occitanie, afin de donner un coup d'accélérateur pour faire émerger les projets agrivoltaïques en Occitanie**

**À l'occasion d'Energaià, le forum européen des énergies renouvelables qui se tient à Montpellier, Christian Assaf, Président de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, Antoine Nogier, Président de Sun'R, Cécile Magherini, Directrice Générale Déléguée de Sun'Agri, et Olivier Guillaume, Directeur des investissements de RGREEN INVEST, ont signé ce mercredi 8 décembre un accord sur les conditions d'entrée de l'AREC au capital de la Société Agrivoltaïque d'Occitanie.**

L'agrivoltaïsme permet à la fois d'améliorer la production des terres agricoles tout en favorisant la production d'électricité photovoltaïque sur un seul et même terrain. Avec une surface représentant 52% du territoire en France, le domaine agricole joue un rôle clé dans l'utilisation des sols et l'évolution de la production des ressources. En tant que 2<sup>ème</sup> région agricole de France avec un taux d'ensoleillement très favorable, l'Occitanie offre donc un formidable potentiel de développement pour l'agrivoltaïsme.

C'est dans ce cadre que l'AREC souhaite entrer au capital de la Société Agrivoltaïque d'Occitanie à hauteur d'1 M€ afin d'accompagner l'émergence de projets agrivoltaïques pertinents en région, afin de devenir co-actionnaire aux côtés de la société RÂCINES (RGREEN INVEST via INFRAGREEN IV / SUN'R GROUPE).

Concrètement, l'Agence joue son rôle d'investisseur d'intérêt général en permettant aux projets à forte valeur environnementale et sociétale d'émerger, et se positionne sur l'accompagnement des territoires dans la compréhension de leurs besoins et du montage des solutions d'agrivoltaïsme.

*« Nous sommes persuadés du double impact positif de la volonté de l'entrée de l'AREC au capital de Société Agrivoltaïque d'Occitanie. D'abord parce que nous encourageons la production d'énergie renouvelable sur tout le territoire mais aussi parce que venons apporter une solution innovante très concrète pour le secteur agricole qui permet d'assurer son avenir et la qualité de nos productions comme la viticulture, l'arboriculture ou encore le maraîchage. A cela s'ajoute une détermination sans faille pour devenir la première Région à énergie positive à l'horizon 2050 »* a notamment déclaré **Christian Assaf, Président de l'AREC**, à l'occasion de la signature.

#### **Contacts presse :**

Anne Kassubeck - [annekassubeck@gmail.com](mailto:annekassubeck@gmail.com) - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - [florence.chemille@arec-occitanie.fr](mailto:florence.chemille@arec-occitanie.fr) - 06 72 66 58 51

### **À propos de l'AREC :**

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs des territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

*[www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)*

Pour accéder au rapport d'activité de l'AREC Occitanie, rendez-vous sur :  
*<https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/arec-rapport-activite-edition-2021.pdf>*

### **À propos de RÂCINES :**

Créée par la société de gestion RGREEN INVEST, Râcines est une plateforme de financement dédiée aux projets agrivoltaïques dynamiques.

Via sa stratégie INFRAGREEN IV labellisée « Greenfin Label France Finance Verte », Râcines porte des projets développés par Sun'Agri, structure leur financement et investit aux côtés des agriculteurs et d'investisseurs institutionnels.

### **Contacts presse :**

Anne Kassubeck - [annekassubeck@gmail.com](mailto:annekassubeck@gmail.com) - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - [florence.chemille@arec-occitanie.fr](mailto:florence.chemille@arec-occitanie.fr) - 06 72 66 58 51